

## Édito du Maire

Après les élections Départementales et Régionales qui ont connu le « succès » que chacun sait, la vie locale a repris ses droits : le Conseil Municipal s'est donc réuni le jeudi 24 juin. Comme lors de la plupart de ses séances, des propositions et des décisions importantes sont engagées à cette occasion afin d'améliorer le quotidien des Saloméens. Ainsi le Conseil Municipal a délibéré sur les tarifs concernant, l'aide aux devoirs, le multimédia, les copies, les repas à domicile pour nos aînés, les concessions cimetières, et les loyers des bâtiments communaux : Aucune augmentation de ces tarifs a été actée.

En effet, il m'a semblé important, au regard de la situation sanitaire que nous avons vécue, et qui a particulièrement impacté le pouvoir d'achat de certaines familles Saloméennes, de proposer au Conseil Municipal de maintenir les tarifs de l'année 2020... Ces mêmes tarifs n'ayant pas été augmentés depuis 2019...

Autre décision importante : la tarification sociale de la cantine scolaire, c'est-à-dire le repas à 1 euro. Elargie depuis le 1er avril aux communes éligibles à la dotation de solidarité rurale (DSR) dite « Péréquation », et non plus fraction « cible » de la DSR, elle peut désormais être mise en œuvre dans notre village. Ainsi cette proposition qui me tenait à cœur également a été validée à la majorité absolue des membres du Conseil.

**Je vous souhaite un bel été en prenant soin de vous et de vos proches**

**Votre Maire,  
Pierre Canesse**

# OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES (O.T.V.)



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la Gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de votre domicile (La Bassée) au moins 2 jours avant votre départ.

## Mais n'oubliez pas certaines règles à ne pas faire

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.
- Essayer de « faire vivre » votre logement : un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets.

# FÊTE NATIONALE



Chaque année, la Commune de SALOMÉ organise les festivités de la Fête Nationale du 14 juillet.

Cette journée commence par la traditionnelle cérémonie, au monument aux morts (dépôt de gerbes) à 11h00.

Elle se termine par un magnifique feu d'artifices avec son spectacle pyrotechnique au Jardin des Poètes.

Pour rendre cette journée mémorable, n'oubliez pas de respecter les gestes barrières essentiels et pourquoi pas venir au feu d'artifices aux couleurs bleu blanc rouge !!!!....



Bonne Fête  
Nationale



## SUR VOS CALENDRIERS

- Accueil de Loisirs du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021.



- Mercredi 14 juillet 2021 : feu d'artifices et spectacle pyrotechnique, à 23h00 au jardin des poètes à l'occasion de la Fête Nationale.

- Dimanche 15 août 2021 : Assomption
- Reprise de l'école : jeudi 2 septembre 2021



- Samedi 11 septembre 2021 : 7<sup>ème</sup> Festival de Rock en Weppes, salle Raymond Nowacki à partir de 18h00...
- Le même jour : « US DAY » de 10h à 18h sur le parvis du Complexe Sportif Raymond Nowacki.

## 7<sup>ème</sup> FESTIVAL ROCK EN WEPPE



Une date à retenir, pour le retour à une vie presque normale,... le samedi 11 septembre 2021 à la Salle Raymond Nowacki aura lieu le 7<sup>ème</sup> Festival de Rock en Weppes !

L'association Fa Dièse et la Municipalité, qui co-organisent la journée, ont voulu que la soirée de rock soit précédée par une journée de fête.

Ainsi, de 10 h à 18 h, les espaces extérieurs du Complexe Sportif Raymond Nowacki seront occupés par des expositions de voitures, caravanes et motos américaines, des stands d'animation, de restauration rapide, de vente d'objets et vêtements US.



### Rock en Weppes et US Day :

Samedi 11 septembre au complexe Nowacki de Salomé.

US Day de 10 h à 18 h, à l'extérieur : accès gratuit.

Rock en Weppes à partir de 18 h, à l'intérieur de la salle : 5 €

Buvette et petite restauration.

## VIE COMMUNALE...

**Les arbres de mon voisin débordent chez moi** ; Il est interdit au voisin de laisser croître ses branches au-dessus de la propriété voisine (Code Rural)... au cas où une démarche AMIABLE a échoué à ce sujet, adressez un courrier recommandé... puis appel au conciliateur de justice...enfin SI toujours RIEN, adressez-vous au tribunal judiciaire...

**Bien tailler sa haie, une obligation pour les propriétaires**.... En cas d'urgence ou d'inaction d'un particulier, la Commune peut faire procéder d'office à l'élagage de la haie débordante sur le domaine public, en l'occurrence les TROTTOIRS, et ce aux frais du propriétaire (intervention du Trésor Public).

## RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

La vie Communale a repris peu à peu ses manifestations, tout en respectant les mesures sanitaires.

Nous avons commencé par notre traditionnelle braderie rue Pasteur, qui a eu lieu le **samedi 12 juin**, elle a permis aux Saloméens de se revoir, de discuter, de rire...

Ce même week-end, a eu lieu la ducasse, qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance et qui a enchanté petits et grands.

Le **samedi 19 juin**, nous avons pu organiser, place Bocquet « La Fête de la Musique » dans une ambiance festive.

Ce même jour, a eu lieu à l'école « la Buissonnière » la remise des cadeaux pour les "grands" qui passent en CP, par la Municipalité en partenariat avec Amicale Laïque de Salomé et « LES PAILLETES ROSES ». Nous avons pu à cette occasion dire un **Grand Merci**, à **Madame Haÿ**, directrice de l'école maternelle, et lui souhaiter une très bonne retraite, avec fleurs et médaille de la Ville...

